



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10ème
Nom de site	Faubourg Saint Denis	Numéro	T10678
Adresse du site	156, rue du faubourg Saint Denis	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/08/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	22/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 11°</i>
Estimation	0 <5V/m - 120° <5V/m-240° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 Az 120°
Divers			

Incidence visuelle

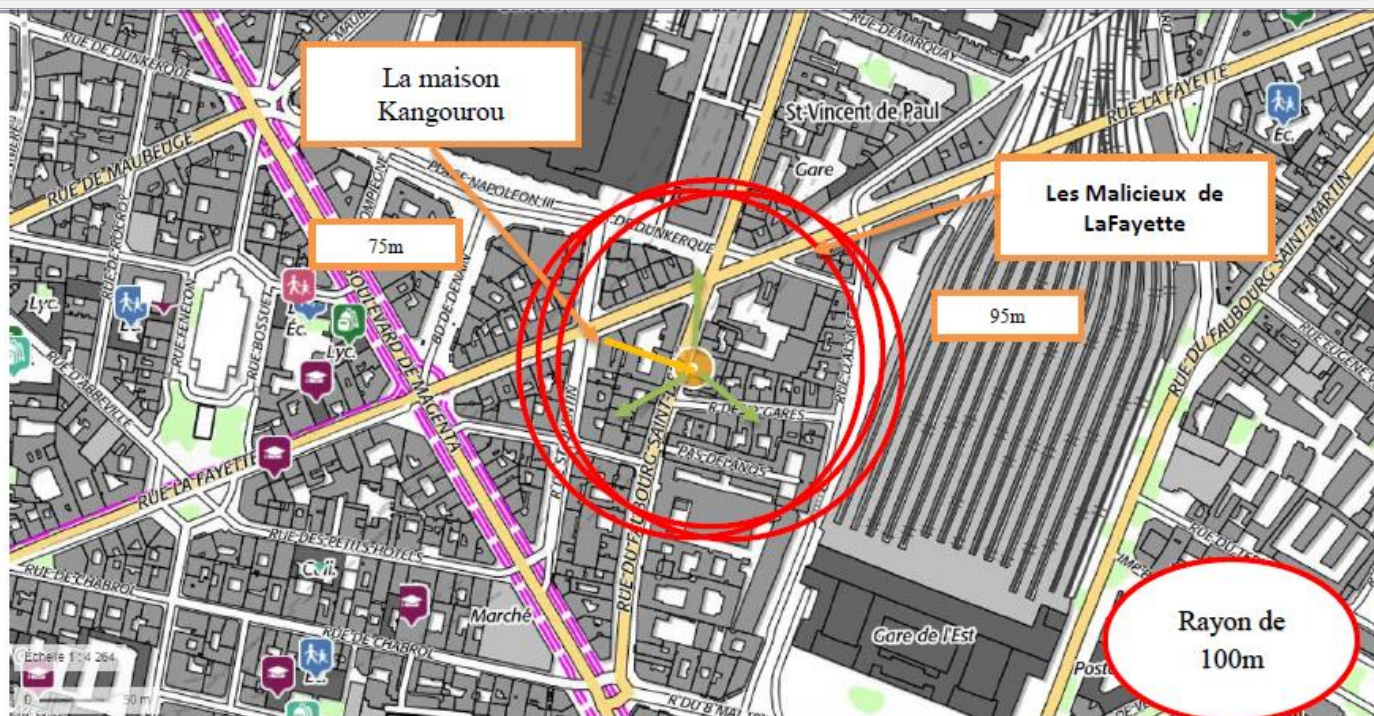
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes (1.4m) par trois antennes de même taille accueillant la nouvelle fréquence.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	27.45m (0 et 120°) 24.70 (240°)

Date :

Conformité du dossier

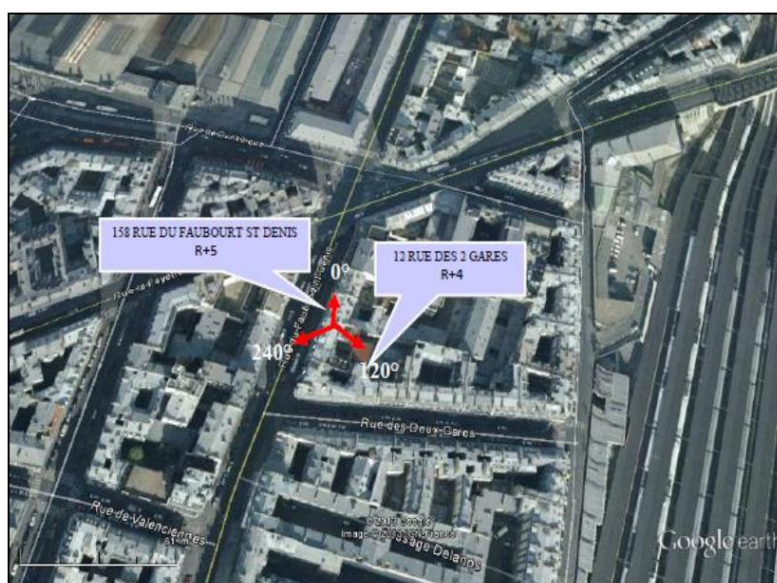
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Nature	Adresse	Estimation de champs reçus en V/m	Estimation en % de la valeur limite	Distance
La maison Kangourou	Crèche	150 rue lafayette 75010	Inférieur à 1V/m	<2%	75m
Les Malicieux de LaFayette	Ecole maternelle	166 rue de la Fayette 75009	Inférieur à 1V/m	<2%	95m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

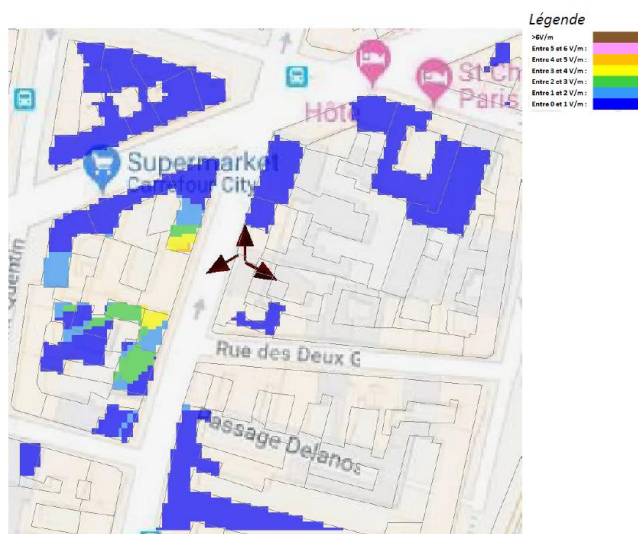
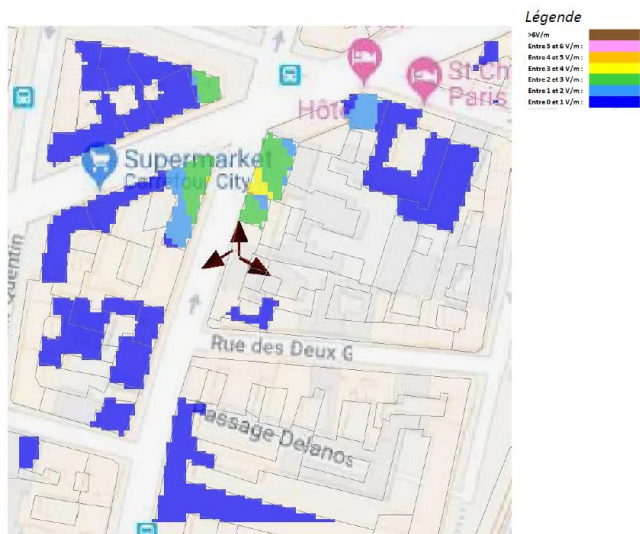


Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

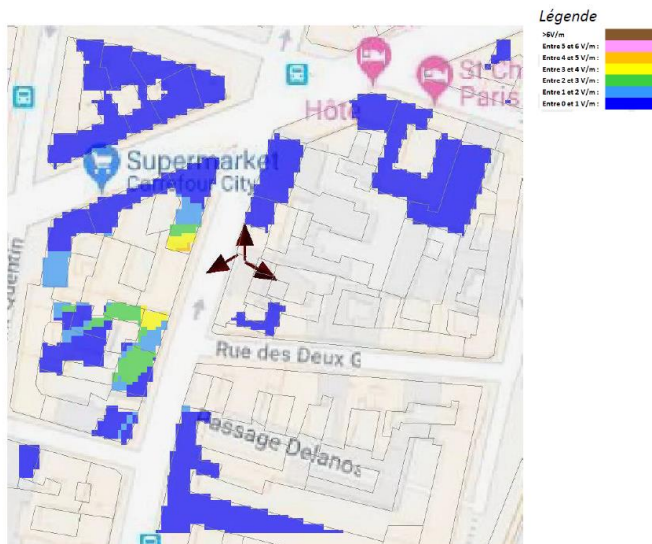
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

